



# VIE COMMUNALE

De l'école, à la bibliothèque, en passant par les travaux et les pompiers, notre commune se transforme et ne reste pas inactive

# VIE LOCALE

Coup d'œil dans le rétroviseur de ce début 2019

# VIE ASSOCIATIVE

Ça bouge à Echenevex: nos associations sont toujours aussi dynamiques et vous attendent dès la rentrée, en septembre prochain

# COIN DES INFOS

Ces petites infos qui peuvent faciliter votre quotidien

# SOMMAIRE

# ÉDITO 2 LE BUDGET 3/4 LA VIE COMMUNALE 5/12

- Des changements dans le paysage communal
- L'eau chaude au complexe sportif
- Travaux à venir
- Urbanisme
- Dossier spécial: incivilités, tous concernés?
- Une année à l'école d'Echenevex
- La bibliothèque
- Les sapeurs-pompiers

# LA VIE LOCALE 13/14

- Le repas des aînés
- Accueil des nouveaux arrivants
- Cérémonie du 8 mai
- Air-Tense Electric Tour
- Le Salon du livre

### LA VIE ASSOCIATIVE 15/17

- Echenevex Parcours de Cœur 2019
- ELEC Club Rencontre des aînés
- Echenevex Animation
- EMCCE
- Le vide-greniers
- ESCO
- Varfeuil Équitation

# LE COIN DES INFOS 18/20

- État civil
- Recensement de la population
- Arrivée des nouveaux habitants
- Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes
- Santé: les tiques
- Patrimoine : circuit des fontaines
- Pacs en mairie
- Avis aux électeurs
- Panneau électronique de la commune
- Classes en 9 du Pays de Gex
- Agenda
- CERN: Opendays

# • Directeur de publication :

Pierre Rebeix

• Rédaction :

Commission Communication, responsables commissions et associations.

• Crédit photos:

Mairie, bibliothèque, associations.

• Impression:

Imprimerie Villi® - 74160 Beaumont

• Tirage:

1 000 exemplaires. Diffusion gratuite Ne pas jeter sur la voie publique



# Edito



Chères Chenevessiennes, Chers Chenevessiens

Avec la parution de cette nouvelle édition, c'est le premier semestre de cette nouvelle année qui s'achève. Dans les premières semaines, votre Conseil municipal a voté, cette année encore, son budget sans augmentation de la fiscalité, qui n'a pas subi de modification

depuis 2013. Les travaux de voirie prévus ont été engagés; le dossier de la future salle polyvalente se finalise, le permis de construire a été signé et le projet en consultation d'appel d'offres; le déplacement de la ligne de haute tension est en cours.

Un début d'année, avec une actualité nationale riche et mouvementée, le grand débat national mis en place à la suite du mouvement des Gilets jaunes. Il y a quelques semaines, lors des élections européennes, vous vous déplaciez massivement pour exprimer votre souhait de conforter une idée née en France il y a près de soixante-dix ans : celle d'unir les peuples d'Europe pour faire face aux défis de leurs temps – par ce choix, nos générations précédentes nous ont légué un pays libre, en paix avec ses voisins, un modèle social et une place dans le monde. Pour dire vouloir aussi une société plus juste, plus écologique, plus solidaire afin d'en finir avec ce vieux monde destructeur,

pour sauver le climat et mettre l'écologie au cœur du paysage européen.

Malgré un printemps froid et humide, l'équipe technique a été à pied d'œuvre pour préparer la belle saison. Un travail important qui malheureusement a été souillé par de nombreuses dégradations. C'est une occasion pour rappeler que l'espace public mérite d'être respecté. Je ne peux passer sous silence ce vandalisme gratuit perpétué par une bande d'adolescents irresponsables qui ont saccagé l'Abribus, les W.-C. publics, la salle de la Chenaille. Une enquête est en cours et il n'y aura aucune concession pour les vandales. Malgré une participation citoyenne active, au-delà des coûts élevés, des considérations personnelles conservatrices, la collectivité doit mettre en place dans les meilleurs délais tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité et la tranquillité des habitants: des caméras de vidéosurveillance, une police municipale. Une mutualisation avec les services de la ville de Gex pourrait être un premier pas.

L'arrivée de l'été annonce toute une série d'évènements auxquels vous êtes très largement invités: la Fête de la musique, la fête de l'école, un concours de pétanque, la Fête nationale et ses feux d'artifice, les portes ouvertes du CERN, le vide-greniers, et sans oublier notre Salon du livre.

Très bel été à toutes et tous.

# PIERRE REBEIX MAIRE D'ECHENEVEX / MAYOR OF ECHENEVEX

Dear inhabitants of Echenevex,

With the publication of this new edition, the first half of the year is coming to an end. The Conseil Municipal recently approved the annual budget, which has yet again been achieved without any increase in rates of taxation, which have not been modified since 2013. The planned road works have been started and the dossier for the new Communal Centre is nearing completion. With the planning permission signed, the project is now out for tender, and the high-voltage power line is already being moved in preparation.

The beginning of the year was rich and eventful for national news, with the great national debate set up following the "Gilets jaunes" movement. A few weeks ago, during the European elections, you came out in droves to lend your support to an idea that was born in France almost 70 years ago; that of uniting the peoples of Europe to face the challenges of their times. Through this choice, previous generations have left us a free country, at peace with its neighbours, a social model and an important role in the world. You also expressed the desire for a fairer, more ecologically sound and more united society in order to put an end to the destructive old-world order, to preserve the climate and to put ecology at the heart of the European landscape.

Despite a cold and wet spring, the technical team was hard at work preparing for the summer season. This important work has unfortunately been marred by many acts of vandalism. I take this opportunity to remind people that public spaces deserve to be respected. I refuse to ignore these gratuitous acts, carried out by a gang of irresponsible teenagers who have ransacked the bus shelter, the public toilets and the salle de la Chenaille. An investigation is underway and there will be no concessions for the perpetrators. Despite active citizen participation, and in spite of the high cost and certain people's reservations, the Commune now finds itself obliged to put in place as soon as possible all the necessary means to ensure the safety and tranquillity of its inhabitants, including video surveillance cameras and a municipal police force. Sharing police officers with Gex could be a first step.

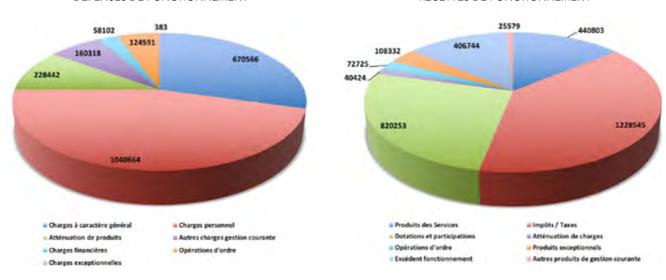
The arrival of summer heralds a whole series of events to which you are all warmly invited: the Fête de la musique, the school kermesse, a pétanque competition, the Fête nationale and its firework display, the open days at CERN, the car-boot sale and without forgetting our book-fair.

Wishing you all a very pleasant summer.

# **COMPTE ADMINISTRATIF: BILAN 2018**

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

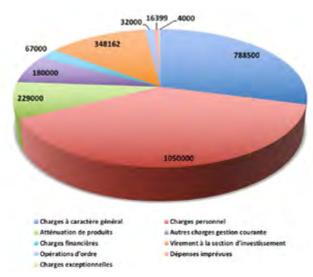


→ En fonctionnement, le total des dépenses atteint 2283066,41 € et les recettes 3143405,05 €, d'où un excédent de 860338,64 € qui sera reporté en fonctionnement pour 132061,66 € et en investissement pour 728276,98 € en 2019. En investissement, le total des dépenses est de 1206556,05 € et celui des recettes de 481576,79 €, d'où un déficit de 724979,26 € pour l'exercice. Le déficit cumulé avec le déficit cumulé de 2017 se monte à 728276,98 €. Ce déficit sera comblé en 2019 par l'excédent réalisé en fonctionnement en 2018.

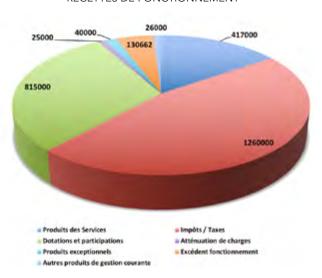
Ce compte administratif a été voté à la majorité des membres présents ou représentés lors de la séance du Conseil municipal du 8 avril 2019.

# **BUDGET PRIMITIF 2019**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



→ Le budget primitif est une estimation des recettes et des dépenses pour l'année 2019. Il a été préparé par la commission des Finances et soumis au Conseil municipal lors de la séance du 8 avril 2019 au cours de laquelle il a été approuvé à la majorité des membres présents ou représentés.

Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 2715061,66€.

En investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 1459176,98€.

# **INVESTISSEMENTS**

→ La Commune maintient ses investissements pour préserver et développer la qualité des équipements pour ses administrés. En 2019, les nouvelles dépenses s'élèvent à 1246276,98€, auxquelles il faut ajouter les restes à réaliser de 2018 pour 212 900€, principalement la fin de la troisième tranche de la rue Estier.

Les principales dépenses sont: des travaux dans la forêt communale, l'aménagement de l'alpage de Branveau (compensé par une subvention), l'étanchéité d'une partie de la

toiture de l'école maternelle, la suite des travaux de la rue Estier, des panneaux de signalisation, du matériel de bureau, des défibrillateurs, des extincteurs, le remboursement des emprunts.

Les principales recettes d'investissement sont : le FCTVA, la taxe d'aménagement, le virement de la section de fonctionnement, l'excédent de fonctionnement 2018 et des subventions du Département ou de la Région.

# **FISCALITÉ DIRECTE**

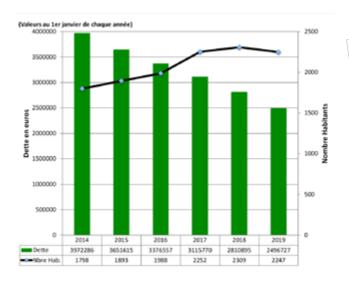
Taux identiques depuis 2014

FISCALITÉ LOCALE	TAUX ECHENEVEX - Mai 2019
Taxe d'habitation	14,31%
Taxe foncière (bâti)	9,48%
Taxe foncière (non bâti)	57,00%

# **SUBVENTIONS COMMUNALES**

→ Le montant des subventions allouées aux associations communales et extérieures se monte à 13 127 €. Le montant pour les associations communales est de 9 290 €, soit 70,89 % et concerne l'école de musique intercommunale EMCCE, l'école de foot ESCO, les pompiers, le club VTT Lynx Bike, le Sou des écoles et Echenevex Animation. Concernant les associations extérieures, il s'agit d'associations caritatives ou d'associations qui encadrent des jeunes d'Echenevex qui ne trouvent pas leur équivalent sur la commune.

# **ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DE LA POPULATION**



# **AVEC 100€ EN 2019**



Roger Boutherre

# **DES CHANGEMENTS DANS LE PAYSAGE COMMUNAL**

→ Mise en souterrain des réseaux secs route de Naz-Dessus, avec installation de nouveaux candélabres équipés d'un éclairage économique à LED, avec diminution de l'intensité de 50% après 23h. Réfection totale de la voirie en cours.



- → Finalisation de la tranche n°3 de la rue F. Estier avec l'installation des candélabres à LED (comme rue du Bourg).
- → Dans le cadre du projet de construction de la nouvelle salle polyvalente, il est procédé à **l'enfouissement de la ligne haute tension secteur de la Chenaille**.



→ À la demande des riverains, **mise en place de chicanes pour ralentir la circulation route de Mury**. Mise en place de bornes de sécurité, signalitique et buses béton fleuries.



→ Mise en conformité du système de déclenchement d'incendie à la salle polyvalente de la Chenaille.

→ Installation de Croix blanches du Souvenir au carré militaire du cimetière. Ces croix ont été gracieusement offertes par le Souvenir français. C'est une association créée en 1887, qui garde le souvenir des soldats morts pour la France par l'entretien de tombes et de monuments commémoratifs.



ightarrow Réfection du gazon dans l'enceinte de l'école Clément Chazalet, et de tous les bancs de la commune.



→ Installation de distributeurs de produits d'entretien à l'école, au centre de loisirs et à la cantine pour améliorer la qualité et la sécurité de travail des collaborateurs en charge du nettoyage.



→ Achat d'un nouveau véhicule communal Kangoo Express pour les besoins des services techniques.



M. le Maire et Catherine Boissin

# L'EAU CHAUDE RECOULE ENFIN

# AU CENTRE SPORTIF EN COMBE

- → Tous ces mois sans pouvoir utiliser le réseau d'eau chaude au centre sportif sont enfin loin derrière nous. Après des mois de discussion entre les différents acteurs, assurances, administrations, entreprises, nos sportifs peuvent enfin prendre des douches avec de l'eau chaude. En résumé, les travaux suivants ont été effectués:
- réhabilitation des réseaux et de la production d'eau chaude sanitaire,
- création d'un réseau de bouclage d'eau chaude sanitaire avec étude d'équilibrage des réseaux,
- mise en conformité de toute l'installation de production d'eau chaude, douches et sanitaires, cuisine et local technique,
- mise en place d'une gestion informatique de relevé de sonde des températures de production d'eau chaude sanitaire sous contrôle de l'ARS (Agence régionale de santé).



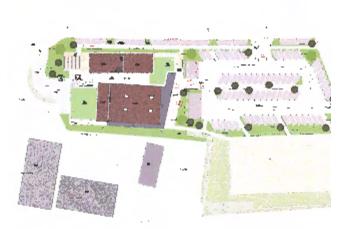
Merci à tous les acteurs et utilisateurs. Et plus particulièrement à notre responsable des services techniques, Bernard Nyitrai-Wolf, pour son engagement dans le suivi de ce difficile chantier.

Catherine Boissin

# TRAVAUX À VENIR

- → Remplacement des candélabres rue de la Pierre et rue du Stade, le mobilier ancien ne répondant plus aux normes. Ce nouveau mobilier sera équipé de LED.
- → Après avoir appris fin 2016 que l'État français demandait à la commune la rétrocession du complexe de la Chenaille au CERN, le Conseil municipal n'a pas eu d'autre choix que de travailler sur un projet de construction d'une nouvelle salle polyvalente si nous voulons offrir à notre population enfants et adultes un endroit où se réunir pour des manifestations, des activités culturelles et sportives. Même si beaucoup d'entre nous ont des souvenirs impérissables dans la salle actuelle, il nous est impossible d'aller à l'encontre de la décision de l'État français et du CERN. Nous ne savons pas à l'heure actuelle la destination de l'ancienne salle, mais nous nous devons de réaliser une construction neuve.

Pour l'histoire, qui se souvient qu'il y a un peu plus de trente-cinq ans le CERN a obtenu du préfet de l'époque un permis de construire qui ne respectait pas le Plan local de l'urbanisme? Qui se souvient que le CERN pour calmer la colère des élus décida de construire une salle polyvalente très habilement sur les terrains de l'État? Qui se souvient que le CERN proposa de mettre à disposition de la commune d'Echenevex une salle (la salle du Joran)? Qui se souvient que le CERN obligea la commune a engager un gardien? Et tout cela avec une convention valable neuf ans, renouvelable tacitement chaque année. Et puis fort des bonnes relations entretenues, la collectivité a pu utiliser l'ensemble du bâtiment. Pour beaucoup, cette salle polyvalente était devenue la salle communale d'Echenevex. Sauf qu'en 2016 dans le cadre des relations État à État, le CERN a demandé



à l'État français de récupérer son bâtiment et de mettre un terme à cette convention. Depuis une convention provisoire court jusqu'à la construction d'une nouvelle salle polyvalente. Chronologie des principales décisions: 15/05/2017, proposition de mission Assistance maîtrise d'ouvrage; 19/06/2017, résultat de la consultation: Novade; 18/12/2017, choix de la procédure Maîtrise d'œuvre : le choix de maîtrise d'œuvre avec remise de prestation selon la procédure adaptée est retenu; 26/02/2018, choix pour la réalisation de mission Géotechnique (Ain Géotechnique); 12/06/2018, choix de la Maîtrise d'œuvre (atelier Boidevaix); 16/07/2018, choix pour les missions CSPS et contrôle technique (Qualiconsult); 12/11/2018, déplacement de la ligne haute tension (SIEA); 14/01/2019, choix pour la mission Géotechnique G2AVP PRO et mission G5 (BETECH);11/02/2019, demande de subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux); 18/03/2019, demande de subvention au Conseil régional; 16/05/2019, demande de subvention au Conseil départemental. À ce jour, la collectivité a obtenu 150 000€ de Pays de Gex Agglo et 150 000 € de la DETR.

# **URBANISME: PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUIH)**

- → Le 28 mars 2019, après trois années d'études, de réflexions, de concertation avec la population, Pays de Gex Agglo a arrêté ce document d'urbanisme structurant l'avenir du développement urbain du territoire pour les dix prochaines années. Suite à un long travail de diagnostic, les élus ont pu développer un projet politique sous la forme d'un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), dont les orientations sont de :
- maîtriser l'urbanisation du territoire afin de structurer des espaces de vie accessibles à tous, équipés et connectés,
- promouvoir le Pays de Gex au sein de la métropole genevoise à travers un positionnement économique complémentaire qui s'appuie sur ses atouts intrinsèques,
- retrouver l'authenticité de l'identité gessienne au travers de la promotion d'un paysage urbain relié aux espaces ruraux et naturels qui l'entourent et de la mise en valeur du patrimoine.

Il est à noter que lors du Conseil municipal du 16 octobre 2017, il a été voté que notre commune doit être classée en «Commune à préserver», commune dont on souhaite garder le caractère rural en limitant les constructions. Proposition a été faite de supprimer un peu plus de 8 ha de zones constructibles sur la commune.

Retrouvez toutes les informations concernant le PLUiH sur le site de Pays de Gex Agglo: www.paysdegexagglo.fr.

Quels que soient les travaux que vous souhaitez entreprendre, il vous appartient de vous renseigner auprès du service Urbanisme de la commune d'Echenevex pour savoir si une autorisation doit être demandée.

Durant le premier semestre 2019, 32 dossiers ont été instruits.

	NOM DEMANDEUR	NATURE DES TRAVAUX	LOCALISATION	DÉCISION
PERMIS DE CONSTRUIRE	M <sup>me</sup> Jocelyne SCHWALLER	Création garage deux places et balcon-baignoire	98, rue du Bourg	Accordé
	M. et M <sup>me</sup> Mickael et Karen BRUSSEEL	Création d'une maison ossature bois	1366, route de Chenaz	Accordé
	M <sup>me</sup> Emmanuelle ROSSET	Extension d'une maison d'habitation, 1 nouveau logement	340, rue de Reveriaz	Accordé
	M. Mike RECCHIA	Terrasse surélevée	459, rue François Estier	Accordé
	COMMUNE D'ECHENEVEX rep. par M. Pierre REBEIX	Construction d'une salle multifonction	Route de la Vie Chenaille	Accordé
	M. Timothé THIESSET	Création de fenêtres de toit et de fenêtres sablées	Rue de la Pierre	Accordé
	M <sup>me</sup> et M. Aurélie et Samuel CORDIER	Construction d'une maison d'habitation	Chemin du Pied du Mont	Refusé
	SCI LES ÉPICÉAS rep. par M. Frédéric BERRY	Modifications et déplacement portes et poteau	Rue des Maures	Accordé
DÉCLARATIONS PRÉALABLES	M. Steven WILLIS	Modification d'ouvertures et du stationnement	43, rue de la Fruitière	Accordée
	M <sup>me</sup> Jocelyne SCHWALLER	Modifications de façades et création d'ouvertures	98, rue du Bourg	Accordée
	M <sup>me</sup> Nathalie PINGET	Création d'une piscine 36 m² de bassin	60, chemin des Cornus	Accordée
	M. Thomas HERR	Suppression d'une annexe, création garage à vélos	100, chemin du Réservoir	Accordée
	M. Thomas HERR	Suppression d'une annexe, création 1 garage et 1 abri voiture	100, chemin du Réservoir	Accordée
	SARL LORI rep. par M. Charles RIZZO	Création de jacobines, 19,6 m² SP créée	484, route de Naz-Dessus	Accordée
	M. Maurice GRIGIS	Division en vue de construire	Rue de Reveriaz	Accordée
	M <sup>me</sup> Tiphaine MENOU	Aménagement de combles	Rue de Beulet	Accordée
	M. Cosimo CAMPANELLA	Construction d'une piscine	Chemin du Pied du Mont	Accordée
	M. Jean-François RAVOT	Création de 2 panneaux solaires en toiture	Route de Naz-Dessus	Accordée
	M <sup>me</sup> Anne VERBORG	Couverture de toitures plates par des toitures à pans	186, rue de Trez Vella	Accordée
	M. Brian BARRY	Transformation d'un garage en pièce à vivre	51, la Table Ronde	Accordée
	M. Thomas VEYLON	Création de fenêtres de toit	548, rue François Estier	Accordée
	M <sup>me</sup> Séverine MICHEL	Agrandissement de fenêtre	7, chemin du Château	Accordé
	SARL LORI rep. par M. Charles RIZZO	Création de balcons et portes-fenêtres	484, route de Naz-Dessus	Accordée
	M. Emmanuel JACQUES	Installation de panneaux photovoltaïques	39, route de Naz-Dessus	Accordée
	SAS CONFORT SOLUTION ÉNERGIE rep. par M. Alexis CHOCRON	Installation de panneaux photovoltaïques	1117, route de Méribel	Accordée
	M <sup>me</sup> et M. Katia et Christophe BOILEVIN	Surélévation de garage avec modification de façade	71, la Table Ronde	Accordée
	M <sup>me</sup> Leila SMITH	Division en vue de construire	Chemin de Fontaine Creuse	Accordée
	M <sup>me</sup> Ewa MLADSZEW	Aménagement combles, fenêtres toit et modification façade	1111, route de Méribel	Accordée
	SARL ENOVIA rep. par M. Albert LEVY	Installation de panneaux photovoltaïques	21, rue de la Vie Margoy	Accordée
	M. Robert REYNOUARD	Mise en peinture des boiseries et volets en gris foncé	44, la Table Ronde	Accordée
	SAS ÉNERGIE HABITAT rep. par Jean ROUCH	Installation de panneaux photovoltaïques	423, chemin du Pied du Mont	Accordée
	M <sup>me</sup> Suzanne BOHANES	Création d'une fenêtre sur façade est	228, route de la Vie-Dessus	Accordée

→ RAPPEL IMPORTANT: lorsque les travaux dûment autorisés sont achevés, il est impératif de déposer en mairie une Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (en trois exemplaires). Les services municipaux disposent alors d'un délai de trois mois à compter du dépôt de la DAACT pour procéder au contrôle de conformité des travaux. Nous constatons très souvent le non-respect de cette formalité, source de difficultés notamment dans le cas de vente d'un bien immobilier.

Service Urbanisme

# DOSSIER SPÉCIAL: INCIVILITÉS, TOUS CONCERNÉS?

→ Sacs-poubelle éventrés posés à côté des conteneurs, dépôts sauvages d'ordures et de matériaux, mégots, déjections canines, mictions, nuisances sonores et olfactives... Que nous soyons citoyens, usagers, commerçants, élus, agents municipaux, nous avons tous constaté une recrudescence des incivilités.

À celles citées plus haut s'ajoutent des dégradations sur le mobilier urbain (panneaux de signalisation pliés, par exemple) et des actes de vandalisme dans les bâtiments où sont commis des effractions et des vols, comme récemment au stade, au complexe de la Chenaille, dans l'Abribus en face de la mairie. Exaspérée par ces actes, la municipalité dépose plainte lorsque des biens publics sont détruits ou détériorés et se constitue régulièrement partie civile pour que les auteurs soient condamnés à dédommager la commune.

Chacun doit se sentir responsable de l'état de propreté de sa ville et ne pas s'en remettre aux seules interventions des agents municipaux qui œuvrent au quotidien pour que notre commune soit plus propre, plus belle et encore plus attractive.

**Incivilité:** ce mot vient du latin *incivilitas* dont la première utilisation remonte à 1426, et est apparu dans la langue française au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce terme exprime un manque de civilité,



le rejet des règles élémentaires de la vie sociale. C'est-à-dire un manque de courtoisie ou de politesse, soit en actes, soit en paroles. Elle menace même notre qualité de vie.

La plupart d'entre elles constituent également des délits pénaux. Si chaque incivilité a désormais un prix, la bonne volonté de chacun, elle, n'en a pas... Alors avant de commettre l'irréparable, réfléchissons et adoptons un comportement citoyen.



# LES ORDURES, LES DÉCHETS ET MATÉRIAUX DIVERS

Est-ce normal de trouver des déchets sur les trottoirs, caniveaux, chaussées, parcs ou dans tout autre lieu public? Ayons à l'extérieur le même comportement que chez nous. Faisons usage des poubelles!

Nettoyer la ville est une mission du service public. Veiller à sa propreté est la mission de tous. Outre le fait de donner une image négative de la ville, le nettoiement de la voirie occasionne un coût plus élevé du budget de fonctionnement de la commune.

Des gestes souvent égoïstes, qui peuvent même se révéler inconséquents quand on connaît la dangerosité de certains produits qui doivent être traités, protection de l'environnement oblige. Et qui sont passibles d'une amende de 150€ pour toutes personnes physiques et de 750€ pour toutes entreprises ou sociétés.

POUR RAPPEL, des conteneurs dédiés aux ordures ménagères, papier, plastique et/ou verre sont à votre disposition dans la commune: route de Chenaz, de Mury, au complexe sportif, place des Saugis, route de Méribel, route de Revériaz, près du bâtiment des services techniques de la commune, rue de la Vie Margoy, ainsi que dans les déchèteries du Pays de Gex: Péron, Saint-Genis-Pouilly et Versonnex pour tous types de matériaux, pour les déchets verts uniquement à Divonne. Plus d'infos sur www.paysdegexagglo.fr.

Pour accéder aux déchèteries, un badge est nécessaire. Tout nouvel arrivant doit en faire la demande auprès de la Communauté d'agglomération, soit en contactant **le n° vert 00 800 75 27 84 20**, soit en remplissant le formulaire en ligne sur **monservicedechets.com**.

Pensez aussi au service Allô Encombrants: 04 50 20 65 86. Et à l'AGCR (atelier solidaire de recyclage des objets en bon état): Zone de l'Allondon - 129, rue du Tiocan - Saint-Genis-Pouilly - 04 50 28 20 50.

# LE TROUBLE DE VOISINAGE

La notion de trouble de voisinage inclut le tapage nocturne, mais aussi le tapage diurne, les odeurs ou encore certains comportements tels que les dégradations, les violences, les menaces.

**Les nuisances sonores** comme le bruit généré par une tondeuse à gazon, un motoculteur, une tronçonneuse, etc., ainsi que les aboiements d'un chien, sont autorisées :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9 h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les nuisances sonores sont réprimées par l'Art. R.623 du Code pénal et sanctionnées par une amende de 45€ (180€ majorée).

Les feux de tous types de déchets empestant vos voisins sont interdits selon l'arrêté préfectoral n° SAF017-02 du 3 juillet 2017. Le non-respect de cette interdiction est sanctionné d'une contravention de 3° classe, soit une amende d'un montant maximal de 450€. L'écobuage est réglementé pour les activités agricoles ou forestières par arrêté préfectoral n° SAF017-02 du 3 juillet 2017.

# LA JEUNESSE

C'est à vous, parents, d'assurer la sécurité et la surveillance de vos enfants et c'est, dès le plus jeune âge, qu'ils doivent apprendre ce qu'ils ne peuvent pas faire et surtout ce qui est interdit. Un enfant ne doit pas jouer sans surveillance dans une impasse ou une rue qui est un espace public et non un terrain de jeu. En cas d'accident causé par votre enfant, vous, parents, êtes seuls responsables!

Vous êtes aussi responsables des dégâts causés par vos enfants. Des ados s'amusant dans les parcs ou le citystade, c'est normal! Des ados s'amusant à détruire les parterres de fleurs, dégradant un Abribus, jetant sur la chaussée des cailloux constituant un rond-point, etc. NON!

Des parents responsables et attentifs à ce que font leurs enfants comme ceux qui sont venus en mairie afin d'obliger leurs enfants à demander pardon (avec leur argent de poche pour réparer le petit méfait), cela fait plaisir. Cela s'appelle l'éducation civique.

# LES ANIMAUX

Propriétaires et possesseurs d'animaux de compagnie, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures afin d'éviter des incidents.

# LE STATIONNEMENT

Le stationnement de tout véhicule sur les trottoirs est une plaie pour les piétons, les obligeant à marcher sur la route. Laissez le trottoir pour «trotter». Pensez aux personnes âgées, aux enfants, aux handicapés et aux mamans avec landaus. Ne stationnez pas non plus devant les entrées des maisons (souvent celles de vos voisins). Ni sur le passage du bus devant l'école! Faut-il penser à l'école drive! N'y a-t-il pas assez de places sur le parking? Les enfants manquent-ils de jambes? Pour rappel, selon l'Art. R417-9 du Code de la route: Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. Ainsi que l'Art.R417-5 du même code: L'arrêt ou le stationnement d'un véhicule empiétant sur un passage prévu à l'intention des piétons est interdit.

# LES VITESSES EXCESSIVES: IL EST URGENT DE RALENTIR

La vitesse excessive dans une agglomération entraîne un risque pour les usagers les plus vulnérables que sont les piétons et les cyclistes. D'ailleurs, en ville, lorsque la vitesse est limitée à 20, 30 ou 50 km/h, un excès de vitesse inférieur à 20 km/h est davantage sanctionné qu'hors agglomération (90 € contre 45 €).

# TAILLAGE DES ARBRES, ARBUSTES OU HAIES

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce que les végétaux ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation, les panneaux et la visibilité en intersection de voirie.

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'EDF, de France Télécom et de l'éclairage public.

Le saviez-vous? La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR restée sans effet.

Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer. Propreté, stationnement, respect du voisinage, etc., sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme. La mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action.

Catherine Boissin

# 2018-2019: UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS À L'ÉCOLE D'ECHENEVEX

L'école d'Echenevex a compté 257 élèves répartis sur 10 classes lors de l'année scolaire 2018-2019. Les enfants ont participé à de nombreux projets tout au long de l'année, quelques-uns vous sont présentés par les élèves de CM2.



# LA CLASSE ORCHESTRE DES CE1

Les CE1 ont monté un projet de classe orchestre avec leur maîtresse et deux professeurs de musique, Adeline et Gustave. Ils se réunissent le mercredi matin (pour la plupart) où Adeline s'occupe des vents et Gustave des cordes, et le jeudi après-midi où la classe est au complet.

Anissa et Fanny, CM2



### TOUT SCHUSS POUR LES CE2-CM1 et CM2

Nous remercions énormément la mairie et le Sou des écoles qui ont gentiment financé nos sorties à la Vattay. Grâce à eux, nous avons pu partir six fois faire du ski de fond et du skating avec du bon matériel. Évidemment, nous n'aurions jamais pu partir sans les parents/adultes qui se sont proposés pour nous accompagner, bénévolement bien sûr! Nous leur en sommes très reconnaissants. Grâce à toutes ces personnes, nous avons pu découvrir, répartis en groupes de niveau, les différents chemins de la Vattay.

Anissa et Fanny, CM2

# JOURNÉES KAYAK POUR LES CM1 ET CM2

Cette année les CM1 et CM2 sont allés faire du kayak au lac de Divonne les mardis et vendredis après-midi du mois d'octobre. Comment ça se passe: à notre arrivée, nous sommes équipés avec un gilet de sauvetage et une pagaie. Avant de monter dans les kayaks, on nous informe des consignes de sécurité.



Puis sur l'eau, nous avons fait un slalom entre les bouées flottantes, une passe à dix, des courses...

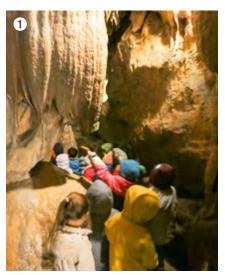
Pendant qu'une classe est sur l'eau, l'autre fait une activité sportive avec un professeur. Une fois l'activité finie, les élèves rangent les kayaks et nous pouvons rentrer à l'école, ravis et fatiqués.

Malo et Max, CM2

D'autres projets ont été proposés tels qu'une sortie cinéma pour les PS et MS, une sortie au verger et une sortie aux grottes du Cerdon ① pour les MS/GS et GS/CP. Tous les CP ont un cycle piscine. Les CP et CE1 ont une intervention sur trois séances sur la rivière et le cycle de l'eau ②. Les CE1 ont eu différents échanges avec les Aînés du village ③. Les CE2 ont été voir un spectacle à Divonne avec les CP/CE1 ④ et ils ont une intervention de la Réserve naturelle sur le contrat rivière ⑤. Les CP, CE1, CE2 ont un cycle Tennis ⑥. Les CM1 et CM2 ont eu une intervention sur la pollution lumineuse. Les CM2 ont également une intervention de la Réserve naturelle sur la forêt. Ils partent trois jours en classe découverte Astronomie et Patrimoine au Grand-Bornand.

Les élèves de l'école ont pu participer à la commémoration du 11 novembre à travers des chants, poèmes et une exposition au salon du livre l'Escale du livre. Nous avons fait un marché de Noël et chanté des chants à cette occasion. En février, nous avons fêté le carnaval 7. Ils ont présenté leur travail sur l'action nationale « Dis-moi dix mots », en collaboration avec la bibliothèque municipale. Suite aux conseils d'élèves, les élèves ont mis en place une matinée spéciale et coopérative pour le 100° jour d'école 3. Mais nous n'oublions pas de travailler toutes les autres notions avec nos maîtresses!

L'année scolaire 2018-2019 a encore été très riche à Echenevex!

















Émilie Douchin (directrice), Anissa, Fanny, Malo et Max, élèves de CM2

# LA BIBLIOTHÈQUE: UN LIEU D'ÉCHANGE, DE RENCONTRE ET DE DÉCOUVERTE AU CŒUR DE NOTRE COMMUNE

# → Changement de responsable

Les bénévoles et la nouvelle responsable Mélanie, qui a remplacé notre célèbre Amandine le 2 mai 2019, vous y attendent pour vous conseiller et vous servir. N'hésitez pas à leur rendre visite. Livres, revues, BD, DVD, CD pour tous les âges sont disponibles, à emporter ou à lire sur place. L'adhésion par famille et par an est de 20€ pour les résidents et 25€ pour les non résidents. Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à leur proposer vos idées et votre aide, vous serez les bienvenus!

# → Les activités en quelques mots

# • Échange de livres avec la bibliothèque de Bellegarde

La bibliothèque départementale de l'Ain, avec qui nous avons signé une convention, nous prête des documents toute l'année pour compléter notre fond. Pour cela, une navette passe toutes les deux semaines pour nous apporter les livres, DVD et CD réservés pour nos lecteurs. Pour consulter la liste des documents disponibles, il suffit de se rendre sur le portail de la bibliothèque départementale (www.lecture.ain.fr). En plus de cette navette, nous nous rendons à Bellegarde pour des échanges semestriels de livres puis de CD/DVD. Début mai, nous avons déposé environ 280 livres et nous en avons empruntés plus de 320. Tous ces documents sont maintenant disponibles dans les rayons de votre bibliothèque.



De gauche à droite: Bernadette, Josiane, Amandine, Mélanie, Françoise, Madeleine. Gilbert.

# • Animations pour les petits et pour les grands

La bibliothèque vous propose tout au long de l'année des animations comme BB bouquine, BB comptines pour les enfants de 3 mois à 4 ans; Soirée pyjama pour les plus grands de 4 à 10 ans. Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous les enfants qu'ils soient inscrits ou non à la bibliothèque. Une inscription préalable est cependant demandée pour une meilleure organisation.

Vous pouvez inscrire votre enfant par mail (bibliotheque@echenevex.fr), par téléphone (04 50 41 57 98) ou pendant les permanences les mardis, mercredis et vendredis de 16h à 19h et les samedis de 10h à 12h30.

L'équipe de la bibliothèque

# QUE SE PASSE-T-IL À NOTRE CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION NON INTÉGRÉ (CPINI)?

→ Le CPINI d'Echenevex compte, au 1er janvier 2019, 13 sapeurs-pompiers dont deux en double appartenance avec le Centre d'intervention et de secours de Gex-Divonne. Il est composé de : 1 officier, 4 sous-officiers (1 adjudant-chef, 1 adjudant et 2 sergents), 2 caporaux et 6 sapeurs-pompiers. Du 1er janvier au 20 mai 2019, nous sommes intervenus à **30 reprises:** 16 secours à personne, 3 accidents sur la voie publique, 9 feux divers, 2 opérations diverses et 1 inondation. Il est nécessaire, comme chaque année, de rappeler le manque de volontaires dans nos casernes. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues pour pouvoir intervenir dans les meilleures conditions. Venez rejoindre une équipe dynamique en donnant un peu de votre temps à la population. C'est une équipe très diverse en termes de nationalité, âgée de 25 à 59 ans. Il suffit d'avoir entre 16 et 60 ans, il n'y a pas d'obligation d'être super sportif ou d'avoir de l'expérience, les formations sont très accessibles à toutes personnes motivées. C'est la meilleure façon de connaître du monde et d'intégrer la vie de la commune. Si vous devenez sapeur-pompier, vous faites également partie de l'Amicale des SP, qui organise des manifestations importantes pour la

vie du village, entre autres la Fête nationale qui aura lieu le 13 juillet au complexe de la Chenaille.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le Centre d'incendie et de secours de Gex-Divonne, qui bénéficie d'une nouvelle caserne dont l'inauguration est pour bientôt.

Pour plus de renseignements, merci d'adresser vos demandes à jean-camille.yerly@wanadoo.fr.

Lieutenant J.-C. Yerly et sergent M. Kewley



# Un coup d'œil dans le rétroviseur sur le premier semestre de l'année 2019 permet de citer quelques évènements fédérateurs.

# LE REPAS DES AÎNÉS

→ On se demande s'il y a une autre commune en France dans laquelle les aînés sont aussi gâtés, car chaque année ils participent à une sortie splendide et à un repas festif où ils sont accompagnés par M. le Maire, Pierre Rebeix, et les membres du Conseil communal d'action sociale (CCAS).

Nous étions 90 convives à participer au repas des aînés au mois de janvier 2019. Après l'apéritif et ses amuse-bouches, nous avons apprécié un délicieux repas. L'ambiance était conviviale et la musique d'Henri Rosset Lanchet nous a invités à esquisser quelques pas de danses et à reprendre ensemble quelques refrains connus. C'était aussi l'occasion de rencontrer de vieux amis et de faire de nouvelles connaissances.

trer de vieux amis et de faire de nouvelles connaissances. M. le Maire a profité d'une courte pause dans les festivités pour célébrer ce moment fort dans la vie de la commune, ayant d'abord une pensée pour ceux qui nous ont quittés depuis la dernière rencontre et aux malades et hospitalisés qui ne pouvaient pas être avec nous. Nous avons applaudi M<sup>me</sup> Liliane Cheneval, la doyenne du jour, et notre doyen M. Gérard Krikorian qui a eu 93 ans le 30 janvier dernier. Nous avons aussi félicité M. Victor Géraldi qui a eu 80 ans. M. Pierre Rebeix a eu aussi une pensée pour la doyenne de la commune, M<sup>me</sup> Renée Contat, qui n'avait pas pu se joindre à nous.

Un remerciement spécial a été adressé à Gilbert Merighi, membre d'honneur du Club des aînés. C'est lui qui organise avec ses collègues les activités pour les aînés au cœur de l'association ELEC; il nous a distribué le programme des trois rendez-vous proposés chaque semaine: la réunion du club le mardi après-midi, les randonnées le mercredi et le vendredi matin.

M. le Maire a remercié de notre part les membres du CCAS – Michelle, Martine, Laurent, Éric, Bernard et Roger – ainsi que notre animateur musical qui se sont mobilisés pour la réussite de cette journée, M<sup>me</sup> Rebeix qui a confectionné les très beaux menus et Michelle Romand qui s'est occupée de la décoration des tables.

Nous remercions aussi Jacqueline Bilat qui s'investit pour enrichir la vie des aînés de notre commune par l'esprit donné aux sorties, par les jolies invitations et son contact avec nous tous. Cette année Jacqueline a conclu les festivités par un diaporama de notre dernière sortie à Vallorbe, la fromagerie du Mont d'Or à Métabief et le musée de la Boissellerie à Bois d'Amont. Une très belle virée dans une bonne ambiance.

Shirley Curran et Jacqueline Bilat



# **ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

→ Comme chaque année en mars, une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants est organisée par la municipalité. Le maire et son Conseil municipal avaient convié les cinquante-trois familles nouvellement arrivées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018.

Environ dix-neuf familles étaient présentes au complexe de la Chenaille. Après une allocution de M. le Maire, des représentants des différentes associations de la commune et la remise d'un livret de bienvenue, un apéritif a clôturé cette rencontre empreinte de convivialité.

Catherine Boissin

# **CÉRÉMONIE DU 8 MAI**

→ La cérémonie de commémoration du 74° anniversaire de l'Armistice de la Seconde guerre mondiale (8 mai 1945) s'est déroulée le mercredi 8 mai avec un dépôt de gerbes au carré militaire du cimetière communal 1 et au monument aux morts, place de la mairie 2. À cause d'une météo tempé-

tueuse ce jour-là, tout le monde s'est replié à la Chenaille pour écouter les discours officiels et un groupe d'enfants interprétant, sous la direction de la directrice de l'école, *la Marseillaise*, texte intégral. À l'issue de la cérémonie, toutes les personnes présentes étaient conviées au traditionnel vin d'honneur.





# DÉPART DU PREMIER AIN-TENSE ELECTRIC TOUR DEPUIS ECHENEVEX

→ L'association VÉGA (Voitures électriques gessiennes et alentours), dont nous avions consacré un article dans le numéro 24 de juin 2018, nous a fait l'honneur d'organiser, le 18 mai dernier sur le parvis de la mairie, le départ du premier tour de l'Ain en voitures électriques. Plus de 35 voitures et 2 motos se sont élancées sur les routes de l'Ain jusqu'à Ambérieu, avec retour à Cessy le 19 mai, afin de

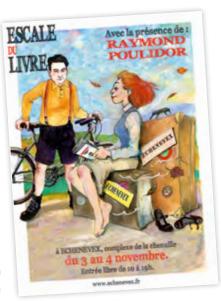
sensibiliser et communiquer sur les bénéfices de rouler électrique, et alerter les décideurs locaux sur le manque de bornes de rechargement sur leur territoire, obstacle majeur au développement de la mobilité propre.



# FESTIVAL DES LIVRES: L'ESCALE DU LIVRE

→ Chaque année depuis 2016, au début du mois de novembre, a lieu le festival du livre l'Escale du livre, à Echenevex.

En 2018, Christophe Girard a réalisé l'affiche, mettant en avant notre parrain Raymond Poulidor.



Une vingtaine d'auteurs sont présents chaque année dans notre salle de la Chenaille, pour échanger autour de leur passion et de leur métier, et offrir de belles dédicaces! Des rencontres, des animations, des expositions, de la convivialité: tous les ingrédients sont réunis pour ce week-end autour des 5° et 9° arts.

Les 9 et 10 novembre 2019, aura lieu une nouvelle édition de l'Escale du livre (entrée gratuite).

www.forumvega.fr Catherine Boissin

# **ECHENEVEX PARCOURS DU CŒUR 2019**

→ Le dimanche 5 mai 2019 a eu lieu le Parcours du Cœur organisé par ELEC Club Rencontre des aînés, au profit de la Fédération française de cardiologie.

Martine Favret, Gilbert Merighi pour la marche, David Dumar pour le roller ont organisé cette manifestation. Isabelle Bourrin, encadrant la marche nordique à Cessy au sein de l'association Plaisir Nordic Pays de Gex (pilate, marche nordique et sport santé cancer), s'est jointe à nous pour cette organisation et nous l'en remercions.

Malgré une météo peu clémente, une quarantaine de personnes a parcouru un itinéraire balisé par des membres du club, qui cette année passait par les sources de l'Allondon. Les 220€ de dons récoltés auprès des participants ont été reversés intégralement à la Fédération française de cardiologie.

À l'issue d'une marche d'environ 6 km avec un peu de dénivelé, une démonstration de roller artistique par des jeunes du Cluberage de Gex et une belle performance de roller freestyle par Curtis du club Roller Genève nous ont fait oublier



un moment le froid et la bise qui soufflait depuis le matin. La matinée s'est terminée avec le verre de l'amitié généreusement offert par la municipalité que nous remercions ainsi que le personnel communal pour la mise en place de l'équipement.

Rendez-vous est pris pour un nouveau Parcours du Cœur en 2020.

Martine Favret, Gilbert Merighi et David Dumar

# LES RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRES DE ELEC CLUB RENCONTRE DES AÎNÉS

→ Avec plus de 80 membres venant des communes entre Divonne et Thoiry, le groupe de marche du mercredi et du vendredi réunit pour chaque sortie 10 à 30 participants.

Sauf quand il pleut, les sorties ont lieu chaque semaine toute l'année. Si le mercredi est généralement consacré à une balade tranquille de 2 heures environ sur des chemins assez plats, le vendredi nous emmène sur des terrains avec plus de dénivelé, sur les pentes du Jura ou dans les magnifiques combes du plateau entre la Pesse et les Rousses.

Les rencontres du mardi, pour les amateurs de discussions et de jeux de société, n'attirent guère les habitants du village. Très peu nombreux sont les fidèles de ces aprèsmidis conviviaux, agrémentés des talents culinaires des participants. Il serait dommage que cette activité, qui devrait permettre aux personnes un peu isolées de rencontrer d'autres personnes avec qui échanger, doive cesser faute de participants. Beaucoup de retraités ont déjà d'autres activités mais, parmi les plus de deux cents personnes concernées qui vivent dans notre village, bienvenue à celles et ceux qui prendront le plaisir de nous rejoindre.

Renseignements sur le Club Rencontre des aînés en mairie ou auprès de Gilbert Merighi au 04 50 41 95 37 ou par courriel : merighig@gmail.com.

Gilbert Merighi

Randonnée le long de la Versoix en avril 2019



Rencontre intergénérations en avril 2019



# **ECHENEVEX ANIMATION**

# **SCRAPBOOKING**

Les ateliers de scrapbooking ont lieu une fois par mois, le vendredi soir de 19h30 à 22h30 et le samedi matin de 9h à 12h. Nous confectionnons des albums photos, cartes, décorations, tableaux, etc.

Dates des prochains ateliers:

- vendredi 20 et samedi 21 septembre
- vendredi 11 et samedi 12 octobre
- vendredi 22 et samedi 23 novembre
- vendredi 13 et samedi 14 décembre.

Les inscriptions seront également proposées lors du premier atelier. La cotisation est de 35€ pour la saison.

Vous pouvez voir nos différentes créations sur le site : **www. lepetitmondeduscrap.simplesite.com**.

Venez également nous rencontrer sur le stand que nous tiendrons lors du salon du livre d'Echenevex les 9 et 10 novembre prochain.

# **PÉTANQUE**

Les jeux de pétanque ont repris, tous les vendredis soir dès 18h au terrain multisport. Vous pouvez d'ores et déjà nous rejoindre.



# **GYMNASTIQUE**

Les cours vont prendre fin avec le début des vacances. Ils reprendront le jeudi 12 septembre à 19h à la salle polyvalente de la Chenaille. Les inscriptions seront faites sur place au début des cours. Ces cours sont très diversifiés: elastibands, altères, ballons, steps, bâtons, pilates et par beau temps, marche.

Prix des cours pour la saison (de septembre à début juillet): 100€. Durée d'un cours: 1h30, de 19h à 20h30.

Monique Rebeix

Pour tous renseignements sur les diverses sections: moniquerebeix01@aol.com



# EMCCE: ÉCOLE DE MUSIQUE DE CHEVRY-CROZET-ECHENEVEX

→ Encore une année bien rythmée pour l'EMCCE. Entre autres temps forts: de nombreuses auditions d'excellente qualité, un concert qui a rassemblé de nombreux talents devant plus de 150 auditeurs et la poursuite de la classe orchestre Couleur'chestre pour les CE1 de l'école Clément-Chazalet. Mais l'année n'est pas finie: la dernière semaine d'août, un stage musical au programme ambitieux et amusant se tiendra à la Chenaille.

Et pour l'année prochaine, pensez à vous (ré)inscrire pour découvrir et/ou jouer de votre instrument préféré. Et si vous aussi vous pensez que «sans la musique, la vie serait une erreur, une besogne éreintante, un exil» (F. Nietzsche), rejoiquez notre bureau, nous avons besoin de vous.

Toutes les infos sur **www.emcce.asso.cc-pays-de-gex.fr**.

Mathilde Tellier

# **ÉVÉNEMENT À VENIR: LE VIDE-GRENIERS**

Notre traditionnel vide-greniers se tiendra le dimanche 8 septembre prochain au centre-bourg de la commune. Le bulletin d'inscription et le règlement sont disponibles sur le site internet de la commune. Pour info:

- Installation des exposants dès 6h, départ au plus tard à 19h
- Ouverture au public de 9 h à 17h
- Emplacement de 2 m =  $5 \in$ ; location de table =  $5 \in$
- Permanences pour les inscriptions à la salle de la Chenaille de 17 à 19h, lundi 26 août, jeudi 29 août, lundi 2 septembre, jeudi 5 septembre.

Renseignements: moniquerebeix01@aol.com.



# L'ECHENEVEX-SEGNY-CHEVRY OLYMPIQUE (ESCO) AU FÉMININ

→ L'effectif de l'ESCO pour cette saison comportait 450 licenciés encadrés par près de 70 éducateurs et dirigeant(e)s. Le niveau des équipes est un des plus haut des clubs du Pays de Gex. Nos féminines vont terminer deuxième en D1 (excellence) et ont été battues en demi-finale de la coupe de district 1er niveau. Nos U15, vainqueurs de la coupe Haute-Savoie/ Pays de Gex, terminent premiers en D1 (excellence) et évolueront la saison prochaine en U16 ligue. Ces résultats sont dus au travail important de nos éducateurs et sont au-delà de nos espérances.

L'activité du club a été intense. Nous avons, comme chaque saison, organisé un stage de foot d'une semaine au mois d'avril qui a réuni 28 jeunes. Un nouveau stage sera organisé du 26 au 30 août pour les catégories U9, U11, U13, U15. Stages qui se déroulent dans la joie et la bonne humeur afin de partager et transmettre notre passion aux jeunes joueurs. Ce début d'été a eu lieu en France la Coupe du monde de foot féminin; la saison prochaine pour pérenniser notre équipe senior féminine (ici en photo), nous avons décidé de créer une section foot féminin pour les U15. Nous avons aussi profité de cette opportunité pour susciter des vocations auprès des jeunes filles et avons ouvert les portes du club les samedis 18 mai et 29 juin après-midi, en présence de David Lopez, salarié du district en charge du développement du foot féminin, des dirigeants et de nombreuses joueuses seniors de l'ESCO. De nombreuses jeunes filles du Pays de



Gex ont répondu à l'invitation et ont pu participer activement et dans la bonne humeur à des ateliers et des jeux préparés par nos licenciées féminines.

Le 7 juin au soir a eu lieu le tournoi vétérans, le 23 juin la journée du club pour tous les membres du club et leur famille avec des animations tout au long de la journée, et le 26 juin l'assemblée générale ordinaire du club.

Nous recherchons des joueurs et joueuses de tous âges à partir de 6 ans, et évidemment des éducateurs.

Pour terminer, je rappellerai l'esprit du club que chacun applique en permanence : Amitié - Politesse - Respect - Tolérance. Michel Folco



# PORTES OUVERTES AU HARAS DE VARFEUIL

→ C'est sous un beau soleil que se sont déroulées le 2 juin les traditionnelles portes ouvertes à Varfeuil Équitation. L'affluence n'a pas été au rendez-vous, certainement à cause d'une forte concurrence en manifestations dans le Pays de Gex ce dimanche-là.

Qu'à cela ne tienne, nos cavalières de concours ont pu faire admirer aux visiteurs leurs talents en dressage et saut d'obstacles. Que de pression pour elles car en plus de participer aux démonstrations, elles passaient ce jour-là leurs examens fédéraux de galops. Les visiteurs ont pu également visiter les chevaux aux écuries et leur donner des carottes pour leur plus grand bonheur.

Nos prochaines manifestations seront les journées portes ouvertes de septembre et notre présence aux différents forums des associations du Pays de Gex.

Un merci tout particulier à la mairie pour avoir contribué au bon déroulement de la journée en nous prêtant le matériel.

Doris Grosfilley

Naomé Favez et O'hara de Chaillac

# LE COIN **DES INFOS**

# **ÉTAT CIVIL**

→ Afin de nous conformer aux nouvelles dispositions de la CNIL, seules les personnes ayant autorisé par écrit la diffusion des données figurent sur cette page. De plus, seuls les naissances, mariages et décès ayant eu lieu entre le premier semestre 2019 et la date d'envoi du texte du bulletin au graphiste sont pris en compte. Les évènements postérieurs à cette dernière date apparaîtront dans la prochaine publication semestrielle.

# **MARIAGE**

- Arnaud DELVAL & Faustine GARNIER, le 18 mai 2019 NAISSANCES
- Maximilian PETIT, né le 6 novembre 2018
- Quentin RUFFIER, né le 10 février 2019
- Côme POLLIEN, né le 3 avril 2019

# **POPULATION: RECENSEMENT**

→ Suite au recensement réalisé en janvier-février 2018, l'Insee nous a transmis les chiffres relatifs à la population légale de notre commune, qui s'établit, au 1er janvier 2019, à:



2247
habitants

Les populations légales sont actualisées tous les ans et sont établies conformément aux dispositions de l'article 156 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

# ARRIVÉE DES NOUVEAUX HABITANTS

→ Avis aux nouveaux Chenevessiens et Chenevessiennes: si vous arrivez dans la commune, présentez-vous en mairie, nous serons très heureux de vous accueillir, de vous renseigner sur la commune et les services qu'elle offre.

De même, si vous quittez la commune, merci de le signaler à la mairie au 04 50 41 56 56 ou à mairie@echenevex.fr.

# POUR ÊTRE VISIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

- Vous avez une entreprise à Echenevex et vous souhaitez vous faire connaître?
- Vous faites partie d'une association à Echenevex et vous souhaitez communiquer efficacement au sujet des manifestations que vous organisez?

Envoyez votre demande en mairie à mairie@echnevex.fr; vous figurerez sur la page qui vous est dédiée et vos annonces seront placées sur notre site et/ou le panneau électronique d'information.

# **CANICULE, FORTES CHALEURS:**

# **ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES**

→ Vous avez 60 ans ou plus, vous êtes en situation de handicap, vous avez besoin d'un accompagnement personnalisé pendant cette période estivale? Pensez à vous inscrire en mairie auprès du CCAS.



# **SANTÉ: LES TIQUES**

- → La maladie de Lyme est due a des bactéries transmises lors de la piqûre de tiques, au cours d'activités dans la nature, en particulier en forêt. Les piqûres de tiques ne sont pas toutes contaminantes, mais il est impératif de s'en protéger, et notamment:
- de porter chapeau et vêtements longs lors des activités en forêt,
- d'examiner soigneusement le corps et le cuir chevelu au retour des activités dans la nature dans les 24h suivantes,
- de retirer précocement les tiques et de surveiller durant quatre semaines l'apparition d'un érythème migrant ou d'autres symptômes type syndrome grippal.

Si cela est le cas, consultez votre médecin! Sans traitement précoce, la maladie de Lyme peut devenir potentiellement grave et provoquer douleurs articulaires et musculaires, atteintes neurologiques, paralysie faciale, épuisement...

En savoir plus: **Association France Lyme** contact@francelyme.fr

# **PATRIMOINE: CIRCUIT DES FONTAINES**

→ L'origine d'Echenevex, dont la fondation n'est actée par aucun document historique, remonterait aux premières années de l'ère chrétienne.

Sa situation au pied des Monts-Jura ainsi que sur l'axe de la Vie de l'Étraz (ou *Via Strata*, ancienne voie romaine reliant Lyon à Nyon) est comparable à celle de tous les villages gessiens qui se sont développés autour des sources et résurgences alimentées par les eaux infiltrées du massif karstique du Jura.

Au cours des siècles, l'eau fut petit à petit captée puis canalisée par les initiatives individuelles des propriétaires des lieux, alimentant des bassins de pierres ou de bois. Au fil du temps, les fontaines, bassins et abreuvoirs devinrent publiques: en 1845, on recensait dix points d'eau, qui existent encore aujourd'hui sous la forme d'un patrimoine de dix fontaines. Afin de valoriser ce patrimoine, la commission Sentiers a décidé de vous faire découvrir toutes ces fontaines en travaillant sur un circuit qui vous amènera à découvrir nos dix fontaines tout en arpentant 10 km de chemins.

Certaines de ces fontaines se sont vues refaire une beauté grâce à l'association Jeunesse et Reconstruction. Jeunesse et Reconstruction accompagne depuis soixante-dix ans les communes, les Communautés de communes et des associations locales dans leur ouverture à l'international. Cet organisme est agréé par le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et l'Agence du service civique. Cette association est membre du réseau d'acteurs du travail volontaire Cotravaux, de l'Alliance des organisations du service volontaire, du Comité de coordination du service volontaire international de l'Unesco et de la fédération ICYE (International Cultural Youth Exchange). Chaque année, une quarantaine de chantiers sont organisés sur le territoire français.

Dans notre commune, l'association Jeunesse et Reconstruction a déjà œuvré pour refaire une beauté à certaines de nos



fontaines. Ainsi des équipes sont venues rénover la fontaine des Saugis en 2013, celle de la Pierre en 2015. En 2019, sera l'année de la fontaine de la Vie d'Az située à Naz-Dessus. Autour de la réhabilitation de cette fontaine et de ses abords, il y a un projet d'intérêt général en partenariat avec les acteurs locaux, les associations. Il s'agit à la fois de:

- mener une action concrète de développement local
- valoriser notre patrimoine
- préserver notre environnement
- encourager des expériences interculturelles et internationales.

Notre objectif est de montrer à nos concitoyens que l'accueil des jeunes internationaux quelle que soit leur origine est l'occasion de mettre en avant leurs compétences, leur savoir-faire, leur esprit créatif au service de notre population.

Le lundi 1er juillet à 19h, la commune organise un pot d'accueil à la Chenaille pour cette équipe de jeunes, en présence des associations et de tous les habitants qui le souhaitent.

M. le Maire et Catherine Boissin

### **PACS EN MAIRIE**

# $\rightarrow$ Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, adressez-vous en mairie pour votre pacs.

Depuis sa création en octobre 1999, les personnes souhaitant se pacser disposaient de deux solutions: s'adresser à la préfecture ou à un notaire. Depuis le 1er novemvre 2017, cette compétence n'est plus dévolue aux greffes des tribunaux d'instance mais aux officiers d'état civil. Dorénavant, nous vous invitons à vous adresser à la mairie de votre commune déléguée. La possibilité de signer un pacs chez un notaire est, en revanche, maintenue. Le dossier remis par la mairie devra être retourné complet et, après vérification, l'enregistrement de votre pacs se fera en présence des deux partenaires et de l'officier d'état civil.



# AVIS AUX ÉLECTEURS

→ À l'occasion des élections européennes qui ont eu lieu le 26 mai

dernier, vous avez reçu une nouvelle carte électorale.

Nous vous invitons à vérifier les informations d'état civil qui y figurent. Si vous constatez une erreur sur l'une des quatre informations suivantes: nom de famille, prénoms, date de naissance ou lieu de naissance, nous vous invitons à demander la rectification auprès de l'Insee, compétent pour procéder aux corrections nécessaires. Un service en ligne est disponible à l'adresse suivante : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454.

# PANNEAU ÉLECTRONIQUE DE NOTRE COMMUNE: ACCÈS DIRECT AU LIEN DE TÉLÉCHARGEMENT

1 Pour être connecté à l'actualité de votre commune, vous devez télécharger l'application CentoLive sur votre mobile (ou si vous l'avez déjà instal-





lée, mettre l'application à jour via les stores Play Store pour Android ou l'App store pour iPhone), afin de bénéficier des toutes dernières fonctionnalités).

- 2 Une fois l'application téléchargée, vous devez ajouter votre commune en favori pour recevoir vos notifications push.
- 3 Enfin, vous devez autoriser la réception de notifications en provenance de CentoLive via les paramètres de votre téléphone mobile.



VOUS NE LISEZ PAS LES PROSPECTUS? ADOPTEZ LE «STOP PUB»!

Infos sur **www. ecologie-solidaire.gouv.fr/stop-pub**Autocollants disponibles aussi en mairie

# **CLASSES EN 9 DU PAYS DE GEX**

Si vous êtes né(e)s une année en «9», réservez la date du dimanche 17 novembre prochain pour des retrouvailles amicales autour d'un banquet à Sergy.

Plus de renseignements : 06 38 46 17 32 / 06 23 07 67 54

# Rond Point Fleury Artisan Fleuriste Bouquets Stylisés Exécutions Florales - Décoration 86, rue des Entrepreneurs - 01170 GEX Tél. 04 50 41 65 12 - Fax : 04 50 41 60 28

# **JUILLET**

13 FÊTE NATIONALE

Complexe de la Chenaille – Feu d'artifice

# **SEPTEMBRE**

O1 TOURNOI DE FOOT FÉMININ

Complexe sportif

VIDE-GRENIERS
Centre village

14 CERN JOURNÉES PORTES OUVERTES

15 Complexe de la Chenaille

# **NOVEMBRE**

09 SALON DU LIVRE

10 Complexe de la Chenaille

11 CÉRÉMONIE
Parvis de la Mairie et complexe de la Chenaille

# **DÉCEMBRE**

05 ILLUMINATIONS

Parvis de la Mairie

■ Évènements mairie ■ Évènements associations
Cet agenda est susceptible de modifications.

**P'TIT MARCHÉ** Tous les jeudis de 16h à 21h à Echenevex, place de la Mairie.



# FÊTE DU CERN LES 14 ET 15 SEPTEMBRE

→ Accédez au cœur de l'accélérateur LHC au niveau du puit 4 situé sur la commune d'Echenevex! Dopées par

les cavités accélératrices, comme au puit 4, les particules circulant à 99,99 % de la vitesse de la lumière sont accélérées à chacun de leurs 11 000 passages par seconde.

Pour toutes informations sur la visite, rendez-vous sur le site du CERN: **www.opendays.cern** ou celui de la commune **www.echenevex.fr**.

